



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale, de la susdite municipalité,

QU'il y aura une assemblée spéciale **lundi, le 18 décembre 2023, à 18h30**, au lieu ordinaire des sessions (salle Optimiste de l'aréna).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Côme-Linière, ce 28^e jour de novembre 2023.

Chantal Poulin

Chantal Poulin
Directrice générale

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale, résidante à St-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le vingt-huitième jour du mois de novembre 2023, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse populaire Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour de novembre 2023

Chantal Poulin

Directrice générale